

GRILLE DES USAGES PERMIS ET DES NORMES

ANNEXE 1

YPES D'USAGE/ ZONES	RB 1	RB 2	RB 3	RB 4														
<b>RÉSIDENCES</b>																		
Résidence unifamiliale : isolée				✓														
jumelée				✓														
en rangée				✓														
mobile																		
saisonnière																		
Résidence bifamiliale isolée				✓														
Résidence multifamiliale	✓		✓	✓														
Habitation en commun	✓	✓	✓															
<b>COMMERCES</b>																		
Vente en gros																		
Détail : produits de construction, quincaillerie et équipement de ferme																		
marchandises en général																		
produits de l'alimentation																		
automobiles, embarcations, accessoires																		
vêtements et accessoires																		
meubles, mobilier, équipements																		
autres activités de vente de détail																		
Hébergement et restauration																		
<b>SERVICES</b>																		
Finance, assurance et services immobiliers	1	1	1	1														
Personnel	1	1	1	1														
D'affaires	1	1	1	1														
De réparation	1-2	1-2	1-2	1-2														
Professionnel	1	1	1	1														
De construction	1	1	1	1														
Gouvernemental																		
Éducationnel	1	1	1	1														
Services divers (religieux, syndicat, etc.)																		

*R.T.  
H*

GRILLE DES USAGES PERMIS ET DES NORMES

ANNEXE 1

CONDITIONS D'IMPLANTATION	RB	RB	RB	RB								
	1	2	3	4								
Marge de recul avant (min)	6	6	6	6								
Marge de recul latérale (min)			A									
Marge de recul arrière (min)			B									
Hauteur maximum (étages)	2	3	3	4								

A) 1,5 mètre plus 0,6 mètre par étage supplémentaire au rez-de-chaussée.

B) Jusqu'à 2 étages : 5 mètres  
3 étages et plus : 9 mètres

C) Minimale : 6 mètres  
Maximale : 8 mètres

R.T.  
JL